

# LA CHARTE DES CLUBS EPICURE :

## Le guide des bons vivants

Le Club Epicure de ..... adhère à la communauté Epicure, où la découverte et la connaissance du vin s'unissent à une expérience authentique, et enrichissante, de partage et de convivialité. En se joignant à l'aventure œnologique Epicure, il adhère à des valeurs. Voici la charte des clubs Epicure, symbole de l'engagement et de l'esprit qui animent notre cercle :

- **Partage de la passion et du savoir**

Le club s'engage à permettre aux membres de développer leur savoir et/ou leur passion pour le vin tout en contribuant à créer une atmosphère chaleureuse et conviviale où la découverte et le partage sont au cœur des rencontres. Il s'engage également à encourager l'initiation et l'apprentissage, proposant des dégustations, ateliers et événements permettant aux membres d'approfondir leurs connaissances sur le monde du vin.

- **Respect et ouverture**

La richesse du cercle des Clubs Epicure réside dans sa diversité. Le club s'engage à reconnaître, respecter et valoriser les goûts de chacun, tout en restant ouvert à toutes les expressions du monde viticole. Il favorise ainsi la curiosité lors de nos échanges, permettant à chaque membre, quel que soit son âge ou son niveau d'expertise en œnologie, de faire de nouvelles découvertes et de s'épanouir dans notre communauté.

- **Autonomie**

Le club est autonome dans le choix de ses vins et l'organisation de ses activités. Il s'engage ainsi à créer expériences variées, enrichissantes et respectueuses de tous, tout en explorant une diversité de thèmes vinicoles et de terroirs.



# LA CHARTE DES CLUBS EPICURE :

## Le guide des bons vivants

- **Solidarité et partage**

En tant que membre du réseau de clubs Epicure, le club s'engage à cultiver un esprit de solidarité et de partage. Il partagera découvertes, expériences, conseils et bons plans pour renforcer les liens au sein de la communauté. De plus, il s'engage à être solidaire et à soutenir à la fois les membres et les autres dirigeants de clubs, jouant ainsi un rôle actif dans la collaboration et le soutien mutuel.

- **Responsabilité sociale**

Le club s'engage à respecter la législation en vigueur concernant la consommation d'alcool et à promouvoir une consommation responsable. Il veille à prévenir les risques liés à une consommation abusive d'alcool et à protéger la sécurité et le bien-être des membres. De plus, il s'engage à maintenir des normes éthiques élevées dans toutes nos interactions et dans l'organisation de nos événements, garantissant ainsi une atmosphère respectueuse et sûre pour tous. Le club ne doit pas avoir d'activité commerciale type vente de vin.

- **Communication**

Le club devra communiquer ses différents événements et manifestations à Terra Hominis, qui s'engage en échange, à soutenir le club dans l'exercice de son activité sur plusieurs plans : gestion administrative, mise à disposition de partenariats vigneron, organisation d'événements interclubs, aide à la communication. Le rôle de Terra Hominis est de simplifier son expérience.

En adhérant à cette charte, le club devient un membre actif de la communauté Epicure, contribuant à faire de chaque dégustation une aventure unique et mémorable. Ensemble, partageons la passion, le vin et l'art de vivre.

Date : ...../...../.....

Nom & Prénom du responsable du club :

Signature



# CHARTRE EPICURE

## Club Epicure de :

Madame/Monsieur ....., président(e) de l'association .....  
dont le siège social est situé .....

Accepte de prendre la dénomination Club Epicure de ..... et adhère  
gratuitement à la fédération des Clubs Epicure France.

Le Club Epicure de ..... s'engage à respecter la Charte des Clubs  
Epicure : le guide des bons vivants (annexe 1).

Le Club Epicure ..... aura accès aux manifestations et visioconférences  
organisées par Epicure France.

La Club Epicure ..... aura un accès privilégié aux Vignerons Terra  
Hominis mais également aux différents partenariats vigneron.

Le Club Epicure de ..... bénéficiera de la communication globale  
d'Epicure France, notamment une page sur le site internet de Terra Hominis.

En contrepartie, le Club Epicure de ..... s'engage à :

- Ne pas avoir d'activité commerciale type vente de vin.
- Communiquer le calendrier de ses différents événements et manifestations à  
Terra Hominis.
- Faire suivre des visuels de dégustations ainsi que des commentaires sur les  
soirées pour la mise en avant sur le site internet ou les réseaux sociaux.

Date : ...../...../.....

Nom & Prénom du responsable du club :

Signature

Sébastien Guilbaud

Président d'Epicure France

Signature

